Conseil d'administration & Assemblée générale

Lundi 10 février 2014 - 14h30

Hôtel de Ville de Quimper





Quimper Cornouaille Développement

INSTANCES DU 10 FEVRIER 2014

Réunions convoquées le 10 février 2014 à 14h30 à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper (salle du Conseil)

	Ordre du jour	Conseil d'Administration	<u>Assemblée</u> <u>générale</u>	<u>Pages</u>
1.	Programme partenarial de travail 2014	Approbation		1-6
2.	Budget 2014	Proposition	Approbation	7-16
3.	Cotisations annuelles 2014	Proposition	Approbation	17-21
4.	Préparation d'un projet Leader pour la Cornouaille	Approbation		22-23
5.	Adhésion à Pesca 29	Approbation		24-25
6.	Présentation du SCoT de l'Ouest Cornouaille	Avis		Présentation en séance
7.	Solde VT CPER : usages numériques / tourisme	Approbation		Note à venir
8.	Réponse de l'AOCD à l'appel à projet régional « tourisme des 4 saisons »	Avis		26
9.	lalys : convention de partenariat avec la Technopole	Approbation		27-29
10	lalys: actions clubs d'entreprise 2013/2014	Approbation		30
11.	Conventions de partenariat avec ERDF	Approbation		31-32
12. -	Questions diverses - charte agriculture et urbanisme → QCD partenaire associé	information		
-	diffusion « Atlas Bretagne Sud » en collaboration avec Audelor et VIPE	information		

Vu la composition des instances de Quimper Cornouaille Développement, le conseil d'administration et l'assemblée générale se tiendront en une seule et même réunion, avec différenciation des votes, comme ci-dessus, en respect des statuts

PROGRAMME PARTENARIAL DE TRAVAIL POUR 2014

Comme chaque année, l'action à mener par l'agence est déterminée au sein de son programme partenarial de travail.

Principes et enjeux déterminant le programme de travail :

Celui-ci s'inscrira pour 2014 dans la continuité des lignes d'action établies au cours des premières années de l'agence, en s'attachant à considérer les observations émises lors des précédents conseils d'administration (CA du 14-10-2013 relevant l'appréciation globale de l'agence par les EPCI, et CA du 09-12-2013 questionnant les missions aménagement au regard de l'évolution des cotisations).

Il devra prendre en considération cette année le renouvellement des mandats locaux, répondre aux besoins d'information des nouveaux élus et disposer de souplesse dans la conduite des missions.

Il devra aussi permettre à l'agence de se mobiliser sur l'engagement de la nouvelle génération de contractualisations qui se jouera sur 2014 : mise en place du contrat de partenariat Région – Pays et promotion des dossiers et enjeux du territoire dans le cadre du contrat de plan Etat- Région et des programmes européens.

Dans sa cohérence d'ensemble il faut aussi souligner que ce programme bénéficie à la fois du jeu des échelles territoriales, de Quimper-Communauté à la Cornouaille et à la Bretagne, croisant intégration aux réseaux et connaissance des enjeux et mécanismes de développement, comme de la complémentarité des métiers de l'agence, de l'économie à l'aménagement et à l'énergie, dans une dynamique générale de projet de territoire.

Enfin il se doit de veiller au respect des attendus de toute agence d'urbanisme tels que fixés au protocole de coopération Etat – FNAU (fédération nationale des agences d'urbanisme), à savoir, sous réserve du nouveau protocole en cours de préparation : « aller résolument vers une ville durable » en maîtrisant l'urbanisation et renouvelant la ville, développant une offre d'habitat adaptée aux besoins de l'ensemble de la population, introduisant la nature dans les espaces urbains, promouvant des politiques durables de mobilité et construisant des outils partagés d'observation et d'évaluation.

Déclinaison des actions du programme de travail 2014 :

• Développement économique :

- Promotion économique cornouaillaise : ré-impulsion des échanges élus acteurs économique (comité de stratégie économique) ; dossier d'argumentation de la prééminence de la Cornouaille en matière agro-alimentaire. (1)
- Pilotage du projet ialys: intensification des actions cluster et portage des ambitions et projets cornouaillais dans les négociations contractuelles (innovation-recherche et centre grand public).

- Animation du réseau des communautés et partenaires : animation du réseau des développeurs et soutiens aux communautés, valorisation du foncier économique.
- Emploi et formation: participation aux instances cornouaillaises emploi-formation, production d'observations et tableaux de bord.
- Développement touristique: promotion et animation partenariale de la destination Quimper-Cornouaille, impulsion partenariale des e et m tourisme, missions de pays touristique sur les communautés adhérentes.
- Recherche, innovation, enseignement supérieur : gestion des dossiers pour Quimper Communauté et promotion du pôle quimpéro-cornouaillais dans les négociations contractuelles.
- Action économique et développement de Quimper Communauté: gestion des dossiers économiques et relations entreprises pour Quimper Communauté, suivi des contractualisations financières pour la communauté.

Urbanisme et aménagement :

- Conduite du Scot de l'Odet et assistance aux communes sur leurs PLU.
- Coordination inter-Scot: animation de la coordination, mise en œuvre des indicateurs inter-Scot, production du référentiel maritime et orientations de volets mer des Scots, localisation de l'emploi en partenariat Insee...
- Information générale et accompagnement des réflexions des élus sur leurs nouveaux enjeux stratégiques en urbanisme : PLUi, Loi ALUR... (2)
- Déplacements, mobilités et projets urbains: exploitation de l'enquête déplacements (samedi, distances), suivi des réflexions sur les pôles de transports-déplacement, compléments sur les principes d'urbanisation du sud de Quimper.
- Accompagnement des politiques d'habitat : observation de l'habitat, appui aux PLH en phase finale, suivi-évaluation des PLH en cours.
- Appui à la mise en œuvre des orientations des Scots et PLH : éclairages pratiques sur les formes d'habitat en densité et centralités et l'action foncière, étude de fond sur le fonctionnement global du territoire et les ressorts des choix résidentiels. (3)
- Participation aux travaux inter-agences à échelle régionale : confrontation des réflexions DATAR territoires 2040 au territoire breton et étude spécifique des relations inter aires urbaines, puis travail en commun sur le foncier économique.

• Projet de territoire et énergie :

- Contrat de partenariat région pays : implication des nouveaux élus et relance du conseil de développement, ré-impulsion de la vision prospective partagée, caractérisation de l'ingénierie du territoire, gestion de la dotation 2014 et préparation du contrat 2014-2020.
 (4)
- Autres financements: positionnement pays sur les fonds Leader et Feamp, défense des projets cornouaillais éligibles aux fonds FEDER, FSE et CPER. (5)
- Très haut débit : suivi du déploiement du programme BTHD et appui des EPCI cornouaillais.
- Stratégie climat énergie: poursuite de la démarche stratégique cornouaillaise, appui aux
 PCET et aux projets en économie d'énergie, énergies renouvelables et adaptation des réseaux.

- Missions d'agence locale de l'énergie : confortement de l'EIE et conception d'un système partenarial d'accompagnement des particuliers (EIE, ADIL, EPCI et entreprises de bâtiment), conseil en économie d'énergie auprès des communes et appui aux partenaires (CG29, Habitat 29) autour de la précarité énergétique. (6)

Fonctions ressources de l'agence :

- Observation territoriale et cartographie : en appui aux missions ci-avant, développement de l'observation sur l'habitat, l'économie-emploi, les indicateurs Scot, les déplacements, les thèmes divers et études spécifiques de l'agence, et développement des outils SIG et des productions cartographiques correspondantes.
- Documentation et publications : enrichissement de la base documentaire et du site web, poursuite de l'effort de publications (lettre, dossiers spéciaux, études).
- Gestion et management : gestion des instances (AG, CA, bureau), gestion budgétaire et des ressources humaines, suivi des outils informatiques et de communication, gestion de budgets et dossiers de Quimper Communauté et du Symescoto, conduite de projets et animation managériale de l'agence.
- Accueil spécifique des nouveaux élus : information, installation et implication (présentation des enjeux du territoire et des missions de l'agence, échanges sur les orientations, aide à la prise de fonction sur les dossiers). (7)

En conclusion:

Cette liste des missions de Quimper Cornouaille Développement pour 2014 s'inscrit en continuité des travaux importants progressivement développés par l'agence les années précédentes et montre bien la consolidation et l'inscription dans la durée de ces missions au service de la Cornouaille.

Combinant les approches et domaines de compétences, elle témoigne d'une ambition forte portée dans un cadre stratégique partagé pour un développement territorial durable à l'échelle de notre grand territoire, au bénéfice de ses acteurs et en conformité avec les attentes de l'Etat.

Le cadre d'action collective et l'ingénierie stratégique qu'apportent Quimper Cornouaille Développement représentent ainsi un atout certain dans une période qui se caractérisera à la fois par l'engagement des nouveaux mandats locaux et la finalisation de la nouvelle génération de contractualisations financières.

Le Conseil d'administration est invité à approuver le programme partenarial de travail pour 2014.

Programme partenarial, zoom sur quelques points clés 2014

(1) Argumentaire sur la Cornouaille agro-alimentaire :

En vue des prochaines négociations contractuelles et comme suite au positionnement annoncé à l'occasion du pacte d'avenir, un dossier argumentaire de l'évidence du territoire cornouaillais mieux que tout autre en Bretagne pour une telle initiative est à réaliser ce premier semestre 2014 :

- chiffres bruts et en proportion d'emplois par codes NAF en agriculture, IAA, et activités liées (équipementiers et services aux entreprises) sur la ZE de Quimper et la Cornouaille; variété des productions agricoles, IAA et pêche.
- antériorité des IAA en Cornouaille dans l'histoire du système agroalimentaire breton ; entreprises de Cornouaille : grandes, identitaires, de niches (CA, salariés, productions, marchés, contrôle...)
- réalité et performance du pôle de recherche-transfert-formation proche des entreprises ; démarche ialys et rappel de l'étude pôle aliment, élément de préfiguration du pôle de compétitivité Valorial...

(2) Information générale et accompagnement des élus sur leurs nouveaux enjeux stratégiques en urbanisme :

La toute prochaine Loi ALUR (accès au logement et urbanisme rénové) impulsera le développement de PLU intercommunaux. C'est une nouvelle échelle de planification urbaine qui nécessitera une adéquation renforcée aux divers schémas et échelles de territoires (SCOT, SAGE, PLH, mobilités....) et, dans la lignée des lois SRU et Grenelles, consacrera la mutation d'un urbanisme de statut des sols vers un urbanisme de projet, avec pour points clés les PADD (projet d'aménagement et de développement durable) et les OAP (orientation d'aménagement et de programmation).

Au regard de ces enjeux, Quimper Cornouaille Développement se tiendra prête dès 2014 à assister les élus dans leurs réflexions sur ces perspectives et, pour les EPCI volontaires, à les accompagner en assistance à maîtrise d'ouvrage dans leur démarche de PLUi, s'agissant à cette échelle d'une mission naturelle d'agence d'urbanisme et d'une attente fortement exprimée par l'Etat.

(3) Appui à la mise en œuvre des orientations des Scots et PLH:

Les SCOT et les PLH insistent ensemble sur l'obligation pour le développement de l'habitat d'aller vers plus de densité et plus de centralité, par nécessité d'économie de consommation foncière, de sobriété énergétique et de moindre production de gaz à effet de serre.

Pour aider les élus et leurs territoires à réussir une réorientation aussi forte, l'agence engagera 2 types de travaux complémentaires :

- La production d'éclairages pratiques sur les formes d'habitat et de contextes urbains vers lesquels tendre pour renforcer l'habitat en densité et centralités : références, points clés, éléments de méthodologie... et pour ceux qui le souhaiteraient une assistance à la programmation d'une action foncière.
- Une étude de fond sur le fonctionnement global du territoire et les ressorts des choix résidentiels au-delà des seuls prix de l'immobilier : éléments d'analyse d'un territoire complexe (typologies DATAR, zonages INSEE, sectorisations diverses, mobilités...), analyse des données sociodémographiques du recensement INSEE et de leur évolution (comparabilité historique des données retrouvée en 2014 à l'issue d'un cycle

complet de nouveau recensement), éléments de compréhension du périurbain, modes de vie et aspects sociologiques (synthèse d'études, documents et ouvrages).

(4) Contrat de partenariat région – pays et fonds territorialisés :

2014 sera l'année de la renégociation de l'ensemble des contrats territoriaux de la Cornouaille : Contrat de partenariat Région/Pays, mais aussi programmes européens territoriaux comme LEADER (rural), FEAMP (pêche) et ITI territoriaux (Feder, FSE), gérés par la Région Bretagne qui a souhaité flécher les pays comme territoires de référence pour le portage de ces programmes.

La Cornouaille va devoir présenter une stratégie globale de territoire et des priorités de développement pour mobiliser au mieux l'ensemble des fonds territoriaux. Ce travail pourra s'appuyer sur la démarche prospective « Cornouaille 2030 » qui s'est traduite par la validation d'un scénario de référence.

A l'issue des élections, une implication importante des partenaires sera donc nécessaire pour arbitrer la mobilisation de ces fonds territoriaux et décliner la stratégie de territoire en fiches actions.

La Région prescrit une approche participative : un Comité de programmation composé pour moitié d'élus toutes collectivités confondues et pour moitié de membres du Conseil de développement arbitrera la mobilisation de l'ensemble des fonds territoriaux : contrat de partenariat Région-Pays et programmes territoriaux européens. Les porteurs de projets seront invités à présenter leurs projets dans le cadre de ce comité de programmation.

Pour aboutir, ceci nous conduira à devoir préalablement ré-impulser la prospective, impliquer les nouveaux élus et refonder le conseil de développement.

(5) Autres financements globaux non-territorialisés :

Au-delà du projet global de territoire et des meilleurs argumentations et usages des fonds territorialisés dont pourra bénéficier la Cornouaille, restent les parts de financements non territorialisés relevant des fonds FEDER et FSE et du CPER.

Tout se jouera ici aussi sur 2014 quant à l'éligibilité potentielle de projets à ces enveloppes très disputées entre les grands acteurs régionaux.

L'agence, régulièrement présente dans de nombreuses instances d'échelle régionale, souvent par son entrée Quimper Communauté dont elle instruit les dossiers de développement (B16 et ses groupes thématiques, pôles de compétitivité...), aura ici un rôle particulièrement important et intensif de réseautage à jouer en 2014, avec l'appui des élus et en coordination avec les partenaires porteurs de projets sur la Cornouaille.

(6) Conception d'un système partenarial d'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique des logements :

Le PREH (Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat) vise la rénovation massive de logements d'ici 2017, la lutte contre la précarité énergétique et la professionnalisation de la filière du bâtiment.

Dès 2013, plusieurs initiatives ont été menées : renforcement des aides en faveur de la rénovation énergétique, qualification des entreprises (label RGE : Reconnu Garant de l'Environnement) et mise en place du guichet unique national, dans le cadre duquel l'Espace Info Energie (EIE) de QCD a été identifié « Point Relais Information Service » : avec l'ADIL et pour l'ensemble de la Cornouaille, notre

ElE assure le conseil auprès des particuliers pour des questions sur les travaux, aides, procédures, etc.

Une nouvelle étape en 2014, la Plateforme Locale de Rénovation Energétique : afin de favoriser le passage à l'acte des particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement, l'ADEME et la Région Bretagne demandent que des parcours de la rénovation pour les particuliers soient organisés sous l'impulsion des EIE.

Des articulations sont donc à construire sous pilotage de l'EIE avec un ensemble de partenaires. Les réunions de travail pour mettre en place une ou des plateformes locales de rénovation énergétique concerneront l'ensemble des acteurs concernés : EPCI (élus et techniciens), chambres consulaires (CMA et CCI), professionnels via la CAPEB et la FFB, ADIL.

(7) Accueil des nouveaux élus :

Suite aux élections municipales de mars, 2014 devrait voir un renouvellement accentué des élus communautaires du fait de la modification de la règle électorale (scrutin de liste, parité, fléchage communautaire), et encore plus au niveau de Quimper Cornouaille Développement sachant que plusieurs présidents d'EPCI ne se représenteraient pas.

Nous aurons donc en 2014 un devoir particulier d'information, installation et implication des nouveaux élus dans la dynamique de la Cornouaille et le pilotage de l'agence.

Une plaquette actualisée de l'agence sera éditée pour mars, destinée à l'ensemble des nouveaux conseillers communautaires et une information directe sera proposée à chaque EPCI en mai, dès la désignation de leurs bureaux. La séance d'installation des instances de l'agence et de désignation des élus référents sera proposée le 15 juin (tous les EPCI ayant été en mesure de procéder à leurs désignations dans les organismes extérieurs pour la fin mai). Enfin une opération « portes ouvertes » à l'attention des élus et collaborateurs des EPCI pourrait être envisagée fin juin.

Ensuite, à l'automne, une opération de type rendez-vous de la Cornouaille serait à organiser sur un thème à choisir pour relancer le travail en commun à l'échelle cornouaillaise.

2. BUDGET 2014

Le budget 2014 de Quimper Cornouaille Développement, établi suite à information des conditions de sa préparation lors du conseil d'administration du 9 décembre dernier et au regard des précisions financières apportées à sa mise au point, porte l'action et les engagements de notre agence pour sa 5^{ème} année et confirme son inscription dans le pilotage stratégique commun du territoire de Cornouaille comme l'atteste le programme partenarial exposant l'activité sur cette même année.

Il se monte à 2.269.000 € en dépenses et recettes, montant proche de celui du budget 2013 (qui ressortait à 2.276.000 €).

Le document est présenté sous forme d'un tableau de synthèse assorti de documents détaillés sur les postes de dépenses courantes de gestion et d'investissement, sur les actions menées en études et prestations externes, sur les financements courants et ceux spécialement affectés à un projet. Pour la clarté du suivi il conserve un découpage analytique en 4 colonnes faisant ressortir la base agence de développement et d'urbanisme, la base pays, les pôles énergie et tourisme, avec affectation directe ou ventilation de l'ensemble des charges et produits selon ces rubriques.

Ce budget est composé:

- A hauteur de 502.000 € (22%) de charges de gestion et d'investissement courant : matériels, locaux, véhicules, informatique, télécommunication, déplacements, missions, taxes...
- A hauteur de 252.000 € (11%) de frais d'études et prestations : crédits d'action de l'agence, de sous-traitance de travaux, missions ou études...
- A hauteur de 1.515.000 € (67%) de frais de personnel au sens large : rémunérations, charges et taxe sur salaires de 27 salariés directs et remboursement de mise à disposition de 3 agents.

(NB: il n'est plus provisionné au budget primitif de montant pour dépenses imprévues).

Globalement financé par :

- 365.000 € (16%) de contributions supra-cornouaillaises au titre des missions et projet portés en tant qu'agence de développement et d'urbanisme, de la part de l'Etat et de la région.
- 350.000 (15%) de contributions supra-cornouaillaises pour les autres missions de l'agence, de la part de la région, du département et de l'Ademe.
- 908.000 € (40%) de la part de Quimper Communauté, qui malgré une légère réduction de sa contribution porte toujours très largement le budget d'agence de développement et d'urbanisme et contribue selon barème à la population aux missions pays et tourisme.
- 445.000 € (20%) de la part des autres communautés cornouaillaises, contributions selon barèmes de cotisation à la population modérément revu à la hausse pour un financement pérenne des missions d'agence d'urbanisme, et maintenus pour les missions pays et le cas échéant tourisme.

 201.000 € (9%) de la part des autres contributeurs cornouaillais, au titre de l'agence de développement et d'urbanisme (dont le Symescoto), de l'énergie (communes pour le CEP) et du tourisme.

Le budget 2014 présente en particulier les caractéristiques suivantes :

- Une bonne maîtrise des frais de gestion et de fonctionnement courant : ceux-ci restent bien contenus à 15.000 € par emploi, avec notamment des loyers des locaux qui bénéficient cette année de la non-évolution des index (pm: montant annuel de 151.000€). Les investissements courants sont ponctuellement en hausse (de 12.000€) du fait de l'achat d'une bluecar qui vient s'ajouter cette année aux renouvellements en informatique et télécoms.
- Un budget d'études et prestations encore conséquent: 70.000 € sont fléchés sur le développement du cluster ialys (partenariat CCI et actions cluster), 70.000 € sont destinés au développement touristique (destination, e-tourisme et promotion), 40.000 € au projet mer (état initial de l'environnement), 40.000 € aux missions pays (animation et étude ingénierie) et 32.000 € sur des postes divers (espace énergie, étude Bretagne sud et besoins divers).
- Un coût global RH plus élevé qu'attendu par effets de contributions: la mise au point du budget demande 45 000 € de plus que ce qui était estimé en orientations budgétaires en décembre. A effectifs et rémunérations inchangés, le travail de fin d'exercice sur les comptes 2013 et les informations fournies à ce stade par le comptable nous amènent à devoir intégrer des niveaux plus élevés de charges patronales et de taxes sur les salaires. Notre prévision globale de charges et taxes à 50% des salaires bruts s'était jusqu'ici avérée satisfaisante mais des tensions apparues en 2013 s'amplifient en 2014: des taux à la hausse, des abattements moindres et l'exposition progressive aux cotisations dues au franchissement du seuil de 20 salariés en 2012, la prévision globale devient 56 % des rémunérations brutes.
- Les subventions spécifiques sur actions restent importantes: bien qu'entre deux périodes de programmations financières, les subventions restant à obtenir de l'Etat sur le projet ialys (estimation 120 000€ de CPER) s'ajoutent à diverses aides attendues de la région (122.000€ au total sur GIZC, ialys, Leader, numérique, tourisme) et autres contributeurs (28.000€) pour participer encore de manière significative au financement des actions portées par l'agence.
- Les financements courants assurent l'essentiel de l'équilibre budgétaire de l'agence : les apports externes sont reconduits à niveau pour les missions pays et tourisme (région, département...), augmentés en énergie par l'agrément d'un poste supplémentaire à l'ElE (région, Ademe), estimés avec précautions pour l'agence d'urbanisme (Etat) et reconduits à niveau pour le Scot de l'Odet. En ce qui concerne les communautés, l'exercice 2014 vient consolider le financement de la reconfiguration des moyens et missions d'agence d'urbanisme plus ouvertes à l'ensemble du territoire cornouaillais. Il en ressort une légère atténuation de la contribution de Quimper Communauté, ramenée au global à 908.000€

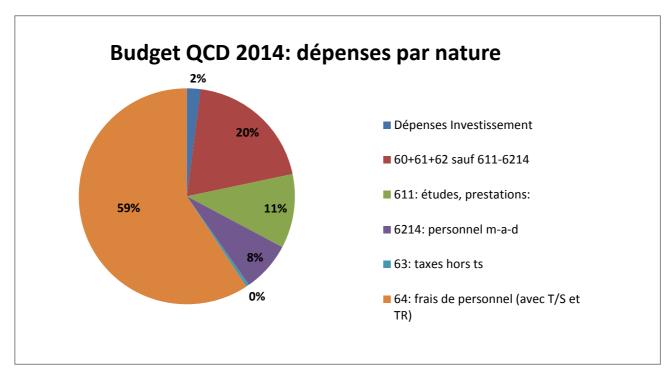
soit 10€ /hab, et une augmentation mesurée de la contribution demandée aux autres EPCI (+0,35€ /hab), dont la contribution globale pays et agence passe à 1,50€ /hab ou 2€ /hab pour ceux finançant le tourisme.

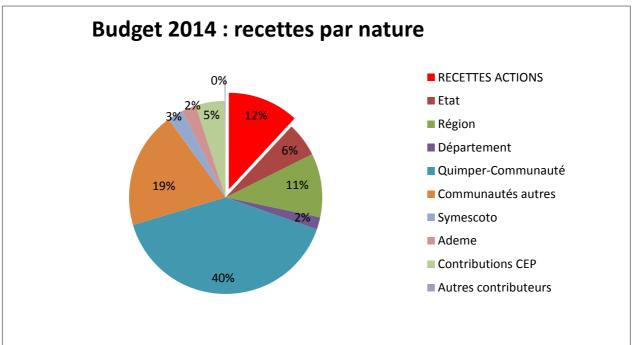
- Pour mémoire, l'agence peut s'appuyer sur un bilan solide: les fonds propres se montaient à 767.000 € au terme de l'exercice 2012 et pourraient bénéficier à nouveau d'un résultat 2013 nettement positif mais avec un fort rattachement de subventions à recevoir (à ce stade sous toutes réserves quant aux opérations de clôture non encore examinées par le comptable et le commissaire aux comptes).
 - Le conseil d'administration est invité à délibérer de la proposition de budget 2014
 - L'assemblée générale est invitée à l'approuver

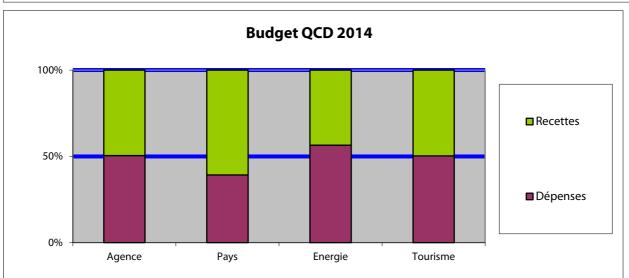


Budget primitif 2014 : présentation synthétique

	Agence	Pays	Energie	Tourisme	Total:
(nombre de postes /ventil°)	18	3	7	2	30
opérations réelles					
DEPENSES					
Dépenses Investissement	28 200	4 700	11 000	3 100	47 000
60+61+62 sauf 611-6214	267 000	44 500	104 000	29 500	445 000
611: études, prestations:	137 000	40 000	5 000	70 000	252 000
6214: personnel m-a-d	170 000	-	-	-	170 000
63: taxes hors ts	6 000	1 000	2 300	700	10 000
64: frais de personnel (avec T/S	858 000	130 000	266 000	91 000	1 345 000
Total Dépenses Fonct:	1 438 000	215 500	377 300	191 200	2 222 000
Prov. Dép. Imprévues:					
Total Dépenses:	1 466 200	220 200	388 300	194 300	2 269 000
RECETTES					
RECETTES ACTIONS	210 000	18 000	19 500	22 500	270 000
Etat	130 000				130 000
Région	25 000	97 000	92 500	28 000	242 500
Département	-	-	23 400	23 000	46 400
Quimper-Communauté	803 300	59 200	-	45 500	908 000
Communautés autres	205 000	166 600	-	73 000	444 600
Symescoto	60 000				60 000
Ademe			53 500		53 500
Contributions CEP			110 000		110 000
Autres contributeurs	4 000				4 000
Total Recettes:	1 437 300	340 800	298 900	192 000	2 269 000
Ecart Recettes - Dépenses:	- 28 900	120 600	- 89 400	- 2 300	-
Opérations d'ordre					
Reprise résultat ante:					-
Equilibre budgétaire	28 900	120 600	- 89 400	- 2 300	-







BUDGET 2014 Quimper Cornouaille Développement

Détail des frais généraux

contenu des comptes 60-61-62:	2014	
EDF + eau:	8 000	
fournitures adm & diverses:	17 000	
location véhicules & carburant:	19 000	
Loyers + charges locatives:	157 000	
entretien locaux:	14 500	
maintenance /hébergement informatique et tel	14 000	
maintenance copieurs	12 000	
location copieurs et matériel	5 000	
entretien et réparations	3 900	
assurances:	6 000	
formations:	10 000	
documentation et achat données	28 000	
catalogues, publications, annonces, site internet	23 500	
réceptions:	10 000	
honoraires:	22 000	
frais déplacements, colloques, missions	34 000	
téléphone	12 000	
affranchissements	12 000	
location fibre noire	11 000	
services bancaires	100	
cotisations:	12 000	
frais de recrutement personnel	5 000	
rémunération stagiaires	9 000	
contenu des comptes 60-61-62:	445 000	base 30 postes

Détail des investissements

poste de dépenses	montant €	
LOGICIELS	2 000	
2183 matériel de bureau et informatique :	15 500	
- équipement informatique	8 500	
- traceur	7 000	
2184 mobilier	2 000	
bluecar	12 000	
Total investissements	47 000	

BUDGET 2014 QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

Détail du compte Etudes et prestations (actions)

	action	objet	Agence	Pays	Energie	Tourisme	Total:
action	s-traitance & ét	udes	20000	10000			30 000
action	audelor		7000				7 000
action	GIZC		40000				40 000
action	ialys	partenariat CCI	30000				30 000
action	ialys	actions cluster	40000				40 000
action	pays	animation/rdv Cornouaille		30000			30 000
action	tourisme	accomp E-T				13200	13 200
action	tourisme	evolution sites mobiles+comn	n			16500	16 500
action	tourisme	cornouaille animation				15000	15 000
action	tourisme	comm/animation DESTINATIO	N			20000	20 000
action	tourisme	cotisations				5300	5 300
action	Comm EIE				5 000		5 000
TOTAL			137 000	40 000	5 000	70 000	252 000

- /- 11		10.7	
Détail (des recettes	liées auv	actions

	action	objet	Agence	Pays	Energie	Tourisme	Total:
action	Région	GIZC	40 000				40 000
action	Région	cluster ialys	25 000				25 000
action	Région	CDD LEADER	25 000				25 000
action	Région	numérique		18 000			18 000
action	Etat	cluster ialys	120000				120 000
action	Région	comm destination				14 000	14 000
action	autres contrib	uteurs			19 500	8 500	28 000
TOTAL			210 000	18 000	19 500	22 500	270 000



Ressources Quimper Cornouaille Développement 2014

Subventions courantes

financeurs	population INSEE 2014	QCD	PAYS	ENERGIE	TOURISME	TOTAL€
<mark>hors Cornouaille</mark> Etat Région		130 000 25 000	97 000	92 500	28 000	130 000 242 500
ademe CG29				53 500 23 400	23 000	53 500 46 400
Cornouaille:						
Quimper Communauté	91060	803 281	59 189		45 530	908 000
Autres communautés C.C. Châteaulin Porzay COCOPAQ Concarneau Cornouaille CC Haut Pays bigouden CC Pays Bigouden Sud CC Pays de Douarnenez CC Pays Fouesnantais CC Pays Glazik CC Cap Sizun s/total communautés	16897 56366 50673 18007 39006 19948 27812 11320 16363 256392	14 362 47 911 43 072 15 306 33 155 16 956 23 640 9 622 1 000 205 025	10 983 36 638 32 937 11 705 25 354 12 966 18 078 7 358 10 636 166 655		28 183 25 337 13 906 5 660 73 086	25 346 112 732 101 346 27 011 58 509 29 922 55 624 22 640 11 636
contributions CEP				110 000		110 000
Symescoto		60 000				60 000
SIOCA Chambre des Métiers CCI Quimper Cornouaille Chambre d'Agriculture		1 000 1 000 1 000 1 000				1 000 1 000 1 000 1 000
Total		1 227 306	322 844	279 400	169 616	1 999 165



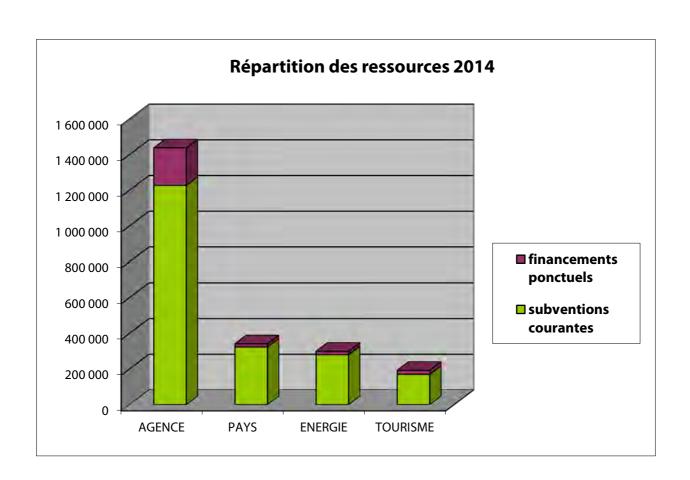
Ressources Quimper Cornouaille Développement 2014

Financements ponctuels

financeurs	action	QCD	PAYS	ENERGIE	TOURISME	TOTAL€
Etat	cluster ialys	120 000				120 000
Région divers contributeurs	gizc animations ialys CDD leader numérique comm. Destinatio	40 000 25 000 25 000 on Cornouaille	18 000	19 500	14 000 8 500	40 000 25 000 25 000 18 000 14 000
divers contributed is				17300	0 300	20 000
Total	0	210 000	18 000	19 500	22 500	270 000

Ressources Quimper Cornouaille Développement 2014 Répartition

	AGENCE	PAYS	ENERGIE	TOURISME	TOTAL €
subventions courantes	1 227 306	322 844	279 400	169 616	1 999 165
ratio	85%		93%	88%	74%
financements ponctuels	210 000	18 000	19 500	22 500	270 000
ratio	15%		40%	34%	25%
total	1 437 306	340 844	298 900	192 116	2 269 165



3. Cotisations annuelles 2014

Afin d'assurer l'équilibre durable du budget de Quimper Cornouaille Développement, il convient de revoir à compter de cet exercice 2014 le taux de cotisation des communautés sur la part agence de développement et d'urbanisme.

En effet, fixé à un taux volontairement bas de 0,50 € /habitant au démarrage du projet d'agence qui devait progressivement s'installer et étendre son action à l'ensemble de la Cornouaille, celui-ci avait vocation à évoluer ensuite en fonction de la croissance de l'agence et de la réalité de l'extension de ses missions pour tout le territoire.

L'extension correspondante s'est largement engagée, avec en particulier un renforcement structurel des moyens en matière d'urbanisme. Financé dans un premier temps sur contributions ponctuelles des communautés ayant confié la réalisation de leurs PLH à l'agence, il était convenu que cette mise en place d'une véritable équipe d'urbanisme stratégique au service de la Cornouaille (cf programme partenarial de travail 2014) conduirait ensuite à une révision des cotisations à l'agence.

Envisagée avec modération compte tenu du contexte financier des collectivités, l'augmentation peut se limiter à 0.35 € /habitant comme proposé lors des précédentes séances du conseil d'administration (cf orientations budgétaires le 09-12-2013).

Pour le reste, il est proposé que les cotisations au titre du pays et celles concernant la mission de pays touristique (pour les adhérentes à cette action) restent inchangées, respectivement à 0,65 et 0,50 € /habitant.

Il en ressort le tableau de cotisations suivant :

- Cotisation annuelle agence des communautés à voix délibérative : 0,85 €/habitant (population totale)
- Cotisation annuelle forfaitaire des autres membres adhérents ou communautés à voix consultative : 1.000 €
- Cotisation annuelle pays des communautés : 0,65 € /habitant (population totale)
- Cotisation annuelle tourisme des communautés adhérentes à l'action : 0,50 € /habitant (population totale)

Par ailleurs:

- 1. Les membres de droit, Etat, région, département et Quimper Communauté, contribuent aux charges de l'agence selon leurs règles et niveaux d'engagement propres, en notant une légère diminution de la subvention de Quimper Communauté compte tenu de la reconfiguration des effectifs de l'agence avec reprise d'un poste mis à disposition.
- Les membres adhérents de l'agence peuvent être appelés à des compléments de contribution en fonction du volume de travaux du programme partenarial les concernant spécifiquement.
- 3. La cotisation annuelle des communes adhérentes à l'action conseil en énergie partagé reste fixée pour 2014 à 1 € /habitant (population totale), le cas échéant partiellement pris en charge par les communautés ou encore le conseil général.

Il est proposé:

- Au conseil d'administration de valider la proposition de cotisations 2014 et de la soumettre à l'assemblée générale
- A l'assemblée générale d'approuver le montant des cotisations 2014



Ressources 2014

Cotisations adhérents

financeurs	population INSEE 2014	QCD	PAYS	TOURISME	TOTAL €
Quimper Communauté	91060	803 281	59 189	45 530	908 000
Autres communautés					
C.C. Châteaulin Porzay	16897	14 362			25 346
COCOPAQ	56366	47 911	36 638		112 732
Concarneau Cornouaille	50673	43 072		25 337	101 346
CC Haut Pays bigouden	18007	15 306			27 011
CC Pays Bigouden Sud	39006	33 155			58 509
CC Pays de Douarnenez	19948	16 956			29 922
CC Pays Fouesnantais	27812	23 640			55 624
CC Pays Glazik	11320	9 622	7 358	5 660	22 640
CC Cap Sizun	16363	1 000			11 636
s/total communautés	256 392	205 025	166 655	73 086	444 765
Symescoto		60 000			60 000
SIOCA		1 000			1 000
Chambre des Métiers		1 000			1 000
CCI Quimper Cornouaille		1 000			1 000
Chambre d'Agriculture		1 000			1 000
Total	347 452	1 072 306	225 844	118 616	1 416 765

CA-AG QCD 10/0	^{2/2014} Cotis	ations	EPCI 2014			
EPCI	Nom commune	INSEE 2014	Cotisation pays 0,65 €hab	Cotisation QCD 0,85 € /HAB	Cotisation tourisme 0,50 €hab Pop.	TOTAL EPCI
CAP SIZUN	AUDIERNE	2 217				
CAP SIZUN	BEUZEC-CAP-SIZUN	1 088				
CAP SIZUN	CLEDEN-CAP-SIZUN	1 027				
CAP SIZUN	CONFORT-MEILARS	936				
CAP SIZUN	ESQUIBIEN	1 633				
CAP SIZUN	GOULIEN	443				
CAP SIZUN	MAHALON	934				
CAP SIZUN	PLOGOFF	1 343				
CAP SIZUN	PLOUHINEC	4 249	1			
CAP SIZUN	PONT-CROIX	1 724				
CAP SIZUN	PRIMELIN	769				
TOTAL CAP SIZUN	T TOTAL CONTRACTOR OF THE PARTY	16 363		1 000,00	0,00	11 635,95
CHATEAULIN PORZAY	CAST	1 648	•	1 000,00	0,00	11 000,00
CHATEAULIN PORZAY	CHATEAULIN	5 755		1		
CHATEAULIN PORZAY	DINEAULT	1 830	1	 		
CHATEAULIN PORZAY CHATEAULIN PORZAY	PLOEVEN	521	1	 		
CHATEAULIN PORZAY CHATEAULIN PORZAY	PLOEVEN	2 312	1	 		
CHATEAULIN PORZAY	PLONEVEZ-PORZAY	1 803				
CHATEAULIN PORZAY	PORT-LAUNAY	491				
CHATEAULIN PORZAY	QUEMENEVEN	1 175				
CHATEAULIN PORZAY	SAINT-COULITZ	442				
CHATEAULIN PORZAY	SAINT-NIC	775		.		
CHATEAULIN PORZAY	TREGARVAN	145		44.000.45		0.5045.50
TOTAL CHATEAULIN PO		16 897	10 983,05	14 362,45	0,00	25 345,50
COCOPAQ	ARZANO	1422				
COCOPAQ	BANNALEC	5676				
COCOPAQ	BAYE	1180				
COCOPAQ	CLOHARS-CARNOET	4202				
COCOPAQ	GUILLIGOMARC'H	742				
COCOPAQ	LOCUNOLE	1159				
COCOPAQ	MELLAC	2765				
COCOPAQ	MOELAN-SUR-MER	7148				
COCOPAQ	QUERRIEN	1752				
COCOPAQ	QUIMPERLE	12798				
COCOPAQ	REDENE	2979				
COCOPAQ	RIEC-SUR-BELON	4221				
COCOPAQ	SAINT-THURIEN	1023				
COCOPAQ	SCAER	5453				
COCOPAQ	TREMEVEN	2307				
COCOPAQ	TREVOUX	1539				
TOTAL COCOPAQ		56 366	36 637,90	47 911,10	28 183,00	112 732,00
CONCARNEAU	CONCARNEAU	19493				
CONCARNEAU	ELLIANT	3496				
CONCARNEAU	MELGVEN	3430				
CONCARNEAU	NEVEZ	2814				
	PONT-AVEN	2914				
CONCARNEAU	PONT-AVEN			T		
CONCARNEAU CONCARNEAU	ROSPORDEN	7465				
			ļ			
CONCARNEAU	ROSPORDEN	7465				
CONCARNEAU CONCARNEAU	ROSPORDEN SAINT-YVI	7465 2896				

EPCI	Nom commune	INSEE 2014	Cotisation pays 0,65	Cotisation QCD 0,85€HAB	Cotisation tourisme 0,50	TOTAL EPCI
HAUT PAYS BIGOUDEN	GOURLIZON	920	∉ hab	0,00 411AB	∉ hab Pop.	21 01
	GUILER-SUR-GOYEN	920 518				
	LANDUDEC	1380				
	PEUMERIT	813	•			
	PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	1885				
	PLONEOUR-LANVERN	6079				
	PLOVAN	686				
	PLOZEVET	3067				
	POULDREUZIC	2106				
HAUT PAYS BIGOUDEN	TREOGAT	553				
TOTAL HPB		18 007		15 305,95	0,00	27 010,50
PAYS BIGOUDEN SUD	COMBRIT	3740	,		-,	
PAYS BIGOUDEN SUD	GUILVINEC	3018				
PAYS BIGOUDEN SUD	ILE-TUDY	770				
PAYS BIGOUDEN SUD	LOCTUDY	4194				
PAYS BIGOUDEN SUD	PENMARCH	5842				
PAYS BIGOUDEN SUD	PLOBANNALEC-LESCONIL	3478				
PAYS BIGOUDEN SUD	PONT-L'ABBE	8886				
PAYS BIGOUDEN SUD	PLOMEUR	3882				
PAYS BIGOUDEN SUD	SAINT-JEAN-TROLIMON	1033				
PAYS BIGOUDEN SUD	TREFFIAGAT	2514				
PAYS BIGOUDEN SUD	TREGUENNEC	348				
PAYS BIGOUDEN SUD	TREMEOC	1301				
TOTAL PBS		39 006	25 353,90	33 155,10	0,00	58 509,00
PAYS DE DOUARNENEZ	DOUARNENEZ	15402	,		,	
PAYS DE DOUARNENEZ	JUCH	750				
PAYS DE DOUARNENEZ		863				
PAYS DE DOUARNENEZ		1282				
PAYS DE DOUARNENEZ	POULLAN-SUR-MER	1651				
TOTAL DOUARNENEZ		19 948	12 966,20	16 955,80	0,00	29 922,00
PAYS FOUESNANTAIS	BENODET	3477				
PAYS FOUESNANTAIS	CLOHARS-FOUESNANT	2313				
PAYS FOUESNANTAIS	FORET-FOUESNANT	3421				
PAYS FOUESNANTAIS	FOUESNANT	9579				
PAYS FOUESNANTAIS	GOUESNACH	2654				
PAYS FOUESNANTAIS	PLEUVEN	2730				
PAYS FOUESNANTAIS	SAINT-EVARZEC	3638				
TOTAL PAYS FOUESNAM	ITAIS	27 812	18 077,80	23 640,20	13 906,00	55 624,00
PAYS GLAZIK	BRIEC	5607				
PAYS GLAZIK	EDERN	2185				
PAYS GLAZIK	LANDREVARZEC	1768				
PAYS GLAZIK	LANDUDAL	853				
PAYS GLAZIK	LANGOLEN	907				
TOTAL PAYS GLAZIK		11 320	7 358,00	9 622,00	5 660,00	22 640,00
QUIMPER	ERGUE-GABERIC	8427				
QUIMPER	GUENGAT	1705				
QUIMPER	PLOGONNEC	3123				
QUIMPER	PLOMELIN	4325				
QUIMPER	PLONEIS	2120				
QUIMPER	PLUGUFFAN	3710				
QUIMPER	QUIMPER	66826				
	LOCRONAN	824				
TOTAL QUIMPER CO		91 060	59 189,00	803 281,00	45 530,00	908 000,00
	ILE-DE-SEIN	197			0	

4. Préparation d'un projet LEADER pour la Cornouaille

La programmation des fonds européens est en cours de renégociation pour la période 2014-2020. L'autorité de gestion sera principalement exercée par la Région Bretagne. L'objectif de cohésion territoriale s'impose et offre la possibilité de cofinancer des projets de développement territorial par différents fonds européens, nationaux et régionaux.

Dans ce contexte, les pays bretons sont largement fléchés pour devenir les territoires de référence pour le portage des programmes territoriaux comme LEADER (rural), FEAMP (pêche) et ITI territoriaux (Feder, FSE, Fonds de cohésion).

Pour les programmes territoriaux tels que LEADER et FEAMP, la constitution d'un GAL (Groupement d'action local) à l'échelle cornouaillaise sera obligatoire. A la demande de la Région, la DATAR a accepté de faire des dérogations pour certains territoires : Cornouaille, Brest et Saint-Brieuc. En effet, le plafond imposé de population était jusqu'à présent de 150 000habitants. La Cornouaille est donc éligible à l'exception du pôle urbain de Quimper/Ergué-Gabéric/Plomelin/Pluguffan, soit environ 250 000 habitants.

L'enveloppe globale LEADER pourrait atteindre les 36M€ pour la Bretagne sur la période 2014/2020. La Région propose aux territoires une aide préparatoire pour rédiger leur projet Leader: 25 000 €. L'Etat pourrait également être appelé à contribution.

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est programmé pour avril 2014. Il sera <u>MULTIFONDS</u>: LEADER, FEAMP, ITI Territoriaux, contrat de partenariat (contrat de pays). Les pays vont devoir présenter leur stratégie globale pour argumenter leur volonté de mobiliser plusieurs fonds.

La Cornouaille pourra s'appuyer sur le travail réalisé dans le cadre de Cornouaille 2030.

Des appels à projets seront ensuite lancés par fonds sollicités.

Dans le cadre du programme LEADER, deux réunions techniques (EPCI, chambres consulaires, AOCD, QCD) se sont déjà tenues pour échanger sur des enjeux communs de développement rural en s'appuyant notamment sur l'expérience de l'AOCD dans la définition et conduite de programmes LEADER.

L'animation de ce dispositif reposera également sur la mobilisation de socioprofessionnels. Les territoires jusqu'alors non LEADER doivent identifier des acteurs locaux disponibles et volontaires pour participer à la démarche LEADER. Ce travail contribuera également à la reconfiguration du comité de programmation.

La candidature LEADER cornouaillaise, son cadre stratégique et ses fiches actions, reste à rédiger. Pour y parvenir, des commissions de travail thématiques seront à organiser et à animer.

Dans le cadre du programme LEADER, le conseil d'administration est invité à autoriser le président :

- à lancer le recrutement d'un chargé de mission sur CDD d'un an pour assurer l'animation de la démarche en concertation avec l'AOCD et pour rédiger la réponse cornouaillaise.
- à solliciter la Région pour mobiliser l'aide préparatoire de 25.000 € venant en cofinancement de ce poste, ainsi que l'Etat en complément de financement.

5. Adhésion de Quimper Cornouaille développement à Pesca

Objet de l'association

Pesca est une association de promotion et de **développement de la pêche, désormais à l'échelle finistérienne**. Elle a été créée à l'initiative des professionnels de la filière, et est aujourd'hui présidée par Robert BOUGUEON.

Pesca est la structure porteuse de **l'Axe 4** (volet territorial) du **Fonds Européen pour la Pêche**(FEP) en Cornouaille sur la période de contractualisation 2008-2013. Dans ce cadre, ses missions couvrent l'accompagnement de projets de développement des activités de **pêche** et de **conchyliculture**.

Pesca s'implique également dans la gestion de projets au service de la filière pêche finistérienne, avec notamment l'organisation en 2013 d'une conférence sur la reprise et la transmission d'entreprises de pêche, la participation au salon transmission reprise d'entreprise de Concarneau, ...

Les cotisations de ses membres concourent à la mise en œuvre de ces actions. Basée à Ergué-Gabéric, dans les locaux du Comité des Pêches, l'association emploie une personne à temps plein.

Dans le cadre de l'axe 4 du FEP Cornouaille, de nombreux projets ont été réalisés. L'année 2014 permettra de finaliser l'accompagnement des projets issus de la période de programmation en cours.

Plusieurs EPCI Cornouaillais font partie du **comité de programmation**: Communauté de Communes du Pays de Quimperlé, Concarneau Agglomération, Pays Bigouden Sud, Douarnenez Communauté. Le groupe LEADER de l'AOCD fait également partie de ce comité. A ces acteurs des collectivités, sont associés de nombreux professionnels.

Intérêt d'adhérer pour Quimper Cornouaille Développement

Le Pays de Cornouaille a déjà été adhérent à Pesca. Quimper Cornouaille Développement ayant intégré le Pays de Cornouaille en 2011, il parait pertinent de poursuivre cet accompagnement, d'autant plus que les enjeux maritimes sont forts pour la Cornouaille (cf. notamment Cornouaille 2030, et accompagnement de la Région Bretagne sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières).

Sur la nouvelle période de contractualisation, le rôle des Pays est renforcé. Un Appel à Manifestation d'Intérêt multi-fonds sera lancé en avril 2014. QCD s'impliquera donc davantage sur le volet territorial du Fonds Européen pour la Pêche et les Affaires Maritimes (FEAMP); comme c'est déjà le cas sur LEADER. Les modalités restent à définir cette année, puisque le texte du FEAMP n'est pas encore voté.

Par conséquent il est important de collaborer au plus près avec l'actuel porteur de l'Axe 4 du FEP, qui travaille auprès du réseau des professionnels de la pêche et de l'aquaculture cornouaillais, et qui dispose du savoir-faire d'animation et d'accompagnement des projets et dossiers de développement de ces filières.

<u>Modalités:</u>

Montant de la cotisation annuelle : 300 €

Le Conseil d'administration est invité à autoriser l'agence à adhérer à l'association Pesca.

8. Réponse de l'AOCD à l'appel à projet régional « tourisme des 4 saisons »

Le schéma régional du tourisme, adopté en 2012, a déterminé parmi ses chantiers majeurs celui de « faire de la Bretagne une destination attractive des 4 saisons ». Pour la mise en œuvre de celui-ci, le Conseil Régional de Bretagne lance un appel à projets intitulé « pour un tourisme des 4 saisons » qui a vocation à encourager ou à stimuler l'émergence ou la consolidation de projets touristiques nouveaux ou en évolution, en proposant une offre touristique pour tout ou partie située hors saison estivale.

L'AOCD qui a mis en place depuis 8 ans une opération de promotion alliant hébergeurs et prestataires de loisir durant les vacances de février, souhaite répondre à l'appel d'offre en tant que pays touristique et en informe la destination Quimper Cornouaille.

Pour l'ouest Cornouaille, il s'agit d'étendre cette proposition aux autres périodes de l'année et de lier des thématiques à chaque saison :

- automne : la découverte des sites des oiseaux migrateurs, animations dans le cadre du réseau « de roseau en chaumière » et du réseau « de la pomme au lambig »,
 - o plus précisément à la Toussaint : la glisse à la torche et le SPOK festival
- hiver : la gastronomie, animation à monter autour du réseau « de la céréale la crêpe »
- printemps: la pêche en rivière et PESCA tourisme à partir d'avril. Réseau "La mer par excellence"

Parallèlement, mise en avant de la randonnée et du nautisme à pratiquer toute l'année.

Moyens à mobiliser par l'AOCD:

- ingénierie pour travailler sur le projet,
- support multimédia pour illustrer,
- conception et édition d'un support de communication, présence sur le web. « Une saison, une aventure».

Le Conseil Régional pourrait financer 50 % des actions.

Le Conseil d'administration est invité:

- A autoriser l'AOCD à déposer le dossier de réponse à l'appel à projet du Conseil Régional
- à exprimer son soutien à l'initiative de l'AOCD.

9. ialys – Bretagne terre de Goût :convention de partenariat avec la Technopole

Depuis 2011, la Technopole Quimper-Cornouaille et Quimper Cornouaille Développement s'associent pour l'organisation d'événements qui participent de la visibilité de ialys auprès des entreprises et des institutionnels du territoire, ainsi que du partenariat local avec les organismes liés au domaine de l'aliment.

Ces événements viennent compléter l'animation menée par la CCI au titre de la mission qui lui a été confiée et qui est également co-financée à hauteur de 50 % par Quimper Cornouaille Développement.

La Technopole a organisé deux actions chaque année, depuis 2011, conjointement avec Quimper Cornouaille Développement, qui a participé à leur financement, sur la base d'une convention :

- les trophées ialys qui, à compter de 2014, sont intégrés aux Entrepreneuriales et financés par Quimper Communauté, au même titre que Rennes Métropole et Brest Métropole Océane, au titre de leur compétence enseignement supérieur;
- une conférence à dominante marketing destinée aux entreprises de l'aliment et de l'agroalimentaire, en particulier.

Cette conférence a lieu le premier jeudi d'octobre et est organisé avec l'appui de Valorial et de l'Adria.

Les sujets traités ont été:

- En 2011, l'alimentation des seniors
- En 2012, la restauration hors domicile
- Et en 2013 : 100% local ? 100% possible ?

En 2014, la conférence aura lieu le jeudi 2 octobre. Le sujet traité pourrait être : « Le rééquilibrage protéique : de la protéine animale à la protéine végétale. »

Le comité expert de ialys ayant confirmé l'intérêt de cette action, Quimper Cornouaille Développement est sollicitée pour la co-financer à hauteur de la moitié des dépenses, plafonnées à 12000 € T.T.C.

Le conseil d'Administration est invité à autoriser le Président :

- à signer la convention de partenariat avec la Technopole
- à engager les dépenses.





CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre:

La Technopole Quimper-Cornouaille, association Loi 1901, dont le siège est situé : 2 rue F. Briant de Laubrière, 29000 Quimper N° de SIRET : 345 349 849 00041, ci-après désignée Technopole Quimper-Cornouaille

Représentée par Claude CHATRON, Président

d'une part,

<u>et</u>

- Quimper Cornouaille Développement, association Loi 1901, dont le siège est situé :
 3 rue Pitre Chevalier – CS 40002 – 29018 Quimper Cedex
 Identification RNA : W294003787, ci-après désignée Quimper Cornouaille Développement,

Représentée par Marc ANDRO, Vice-président délégué

d'autre part,

Il a été exposé en préambule :

La Technopole Quimper-Cornouaille a pour mission générale de favoriser le développement économique local par l'innovation. A ce titre elle organise des conférences sur la culture ou les opportunités d'innovation sur le territoire de la Cornouaille, notamment dans le domaine alimentaire.

Quimper Cornouaille Développement est un outil d'ingénierie stratégique au service des acteurs publics et économiques de Cornouaille. Elle a pour mission essentielle de contribuer au développement économique et territorial durable de la Cornouaille. A ce titre, Quimper Cornouaille Développement anime le pôle aliment « ialys » qui regroupe les acteurs de la filière aliment de Cornouaille.

En suite de quoi, il est convenu ce qui suit :

La Technopole Quimper-Cornouaille et Quimper Cornouaille Développement conviennent d'organiser conjointement une conférence à destination d'un public constitué d'entreprises du secteur de l'aliment, notamment des industries agroalimentaires. Cette conférence sera réalisée

sous la bannière ialys et toute communication faite dans le cadre de cet évènement devra le rappeler.

Les parties conviennent que l'organisation de la conférence est confiée à la Technopole Quimper-Cornouaille, et, à ce titre elle assurera le choix des prestataires et la trésorerie de l'évènement.

Il est convenu que les coûts des personnels engagés par les partenaires sont à leurs charges respectives; seul les frais externes (prestations et déplacements des intervenants, frais de réception, frais de communication, etc.) feront l'objet d'une répartition entre les partenaires.

Le budget prévisionnel des frais externes s'élève à 12000 € TTC, selon le détail prévisionnel suivant :

Intervenants et animation	7 500,00 €
Déplacement intervenants	1 000,00€
Invitations et expédition	2 000,00 €
Réception	1 500,00 €

Total	12 000,00€

La Technopole Quimper-Cornouaille et Quimper Cornouaille Développement conviennent de supporter chacun 50% du coût total réel dans la limite de 6000€ TTC pour Quimper Cornouaille Développement.

A l'issue de l'évènement, la Technopole Quimper-Cornouaille fournira à Quimper Cornouaille Développement un état réel des dépenses liées à l'organisation de la conférence. Dès réception, Quimper Cornouaille Développement versera à la Technopole Quimper-Cornouaille sa quotepart dans la limite définie ci-avant.

Fait en double exemplaire à Quimper le 2014

- Pour la Technopole Quimper-Cornouaille

- Pour Quimper Cornouaille Développement

Claude CHATRON,

Président

Marc ANDRO

Vice-Président Délégué

10. ialys - Bretagne terre de Goût : animation du cluster

En mars 2013, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper Cornouaille a recruté une conseillère pour animer la filière agro-alimentaire, en lien avec la CCI de Rennes, ainsi que le cluster ialys, rebaptisé « ialys Pro » en référence aux actions à destination des professionnels, en lien avec Quimper Cornouaille Développement.

Cette animation a fait l'objet, en 2013, de la création de clubs d'entreprises.

Les clubs « marketing » et « ressources humaines » sont destinés principalement aux entreprises agro-alimentaires et aux équipementiers. Le club « culinaire », s'adresse plus particulièrement aux restaurateurs et agriculteurs.

Le club marketing a démarré fin 2013 et a désormais acté un programme d'échanges pour 2014, sur la base de réunions faisant intervenir des consultants sur les sujets suivants :

- Comment construire ma plateforme de marque ? chez Guyader à Landrévrarzec
- Les étapes marketing clefs du processus d'innovation
- Le co-branding
- Le e-marketing, le e-branding, la stratégie digitale.

Onze entreprises de toute la Cornouaille y participent.

Le club « ressources humaines » qui regroupe neuf entreprises a également fixé son programme de travail : comment attirer les compétences ? (le recrutement dans les IAA), chez Meralliance, la conduite du changement dans l'organisation, la gestion des fins de carrière, la santé au travail. L'action maintenance engagée par ailleurs, par Quimper Cornouaille Développement sera étroitement liée à la session sur la conduite du changement. L'animation de ce club s'appuiera sur le programme régional PBRH+, qui proposera un accompagnement individuel en complément de l'animation collective.

Comme signalé lors de notre Conseil d'administration du 14 octobre 2013, il était prévu initialement que les actions financées au titre de ialys en 2013 le soient sur les clubs ressources humaines et marketing pour leur lancement et l'intervention de consultants. Les coûts qui y sont liés sont repoussés à 2014.

En revanche, en préparation au club « culinaire », qui devrait être créé en 2014, la CCI a organisé au sein du Grand Prix Guyader des animations en lien avec ialys, au cœur du village « Goût de la Cornouaille » : le laboratoire innovation, une des animations itinérantes de ialys, un plateau et des ateliers culinaires avec restaurateurs et chefs, le tout animé par Bruno Matignon, assurant la promotion de ialys.

Il est proposé que cette action de lancement du futur club « culinaire » soit financée en 2013 en lieu et place du fonctionnement des clubs « ressources humaines » et « marketing », dans la limite des 35 000 euros dédiés.

Note pour avis du Conseil d'administration

11. Conventions de partenariat avec ErDF

1. Convention cadre de coopération entre ErDF et Quimper Cornouaille Développement

Le statut d'agence d'urbanisme et la présence d'une mission énergie climat au sein de Quimper Cornouaille Développement ont amené l'agence à travailler en 2013, au niveau national, avec la FNAU et ErDF à la rédaction d'une convention de coopération qui a été signée en septembre 2013 à Amiens.

Dans la continuité de ces travaux, Quimper Cornouaille Développement s'est rapprochée de la direction territoriale Finistère d'ErDF pour décliner localement cette convention à la Cornouaille.

Une convention cadre de coopération locale a été préparée, ayant pour objet d'impulser ou de renforcer des liens de proximité entre la direction territoriale d'ErDF et Quimper Cornouaille Développement sur les thématiques suivantes :

- Intégration de la dimension réseau électrique dans la planification territoriale et urbaine,
- Etablissements des Plans Climat Energie Territoriaux,
- Renforcement des données de connaissance territoriales,
- Déploiement de la mobilité électrique,
- Contribution à la réalisation de plan numérique,
- Réflexion sur les modèles de villes intelligentes,
- Sensibilisation et formation réciproques

Les champs de partenariat retenus ci-dessus peuvent être élargis au gré des projets.

La présente convention ne fait pas l'objet d'une valorisation financière. Toutefois, parmi les contributions évoquées, certaines peuvent nécessiter de la part d'ErDF la mobilisation de processus opérationnels qui doivent être couverts par une rémunération fixée par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).

2. Convention bilatérale « Analyse territoriale des données de consommation et de production d'électricité »

Quimper Cornouaille Développement s'est engagée à accompagner et encourager localement la maitrise de la demande en énergie, le développement des énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les obligations réglementaires (Plan Climat Energie Territorial), l'augmentation du coût des énergies, l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz, l'avènement des lieux de productions décentralisés (éolien, photovoltaïque, méthanisation, ETC) ont amené les territoires, et plus particulièrement les collectivités territoriales, à s'impliquer de plus en plus sur ces questions d'énergie.

Or, l'accès à l'information locale énergétique reste encore très restreint et législativement contraint. Un grand nombre des consommations et des productions énergétiques sont accessibles au niveau régional et départemental. Les données aux échelles infrarégionales sont beaucoup plus difficiles à obtenir.

Néanmoins, pour motiver localement les prises de décisions, qu'elles soient publiques ou privées, il est indispensable d'acquérir une bonne compréhension des flux énergétiques locaux.

Dans ce contexte, Quimper Cornouaille Développement s'est rapprochée d'Electricité réseau Distribution de France (ErDF) pour engager une discussion sur l'accès aux données d'électricité.

proposition de convention

En parallèle des discussions sur la convention-cadre de coopération, Quimper Cornouaille Développement et ErDF ont échangé sur les modalités d'intervention pour disposer des données de consommation et de production d'électricité de la Cornouaille à la maille Pays/EPCI/commune.

ErDF propose une convention triennale permettant d'avoir accès :

• aux Données de consommation :

- nombre de Point de Mesure (PDM) et de consommation totale par domaine de tension,
- nombre de PDM et consommation totale, détaillé par activité (code NAF premier niveau),
- nombre de PDM et consommation totale des clients Eclairage public, résidentiel et non résidentiel,
- Répartition annuelle de la consommation et profil de consommation sur des journées types par poste source et par EPCI.

• Aux données de production :

- nombre de PDM et puissance totale de production raccordée par filière dans l'année,
- nombre de PDM et puissance totale par filière.

Information Commercialement Sensible (ICS)

Néanmoins conformément aux dispositions du décret n°2001-6300 du 16/07/2001 relatif à la confidentialité des informations détenues par le gestionnaire de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, pris pour l'application des articles 16 et 20 de la loi n°2000-108 du 10/02/2000, ERDF ne transmet aucune Information Commercialement Sensible (ICS). Les ICS sont des informations dont la révélation pourrait porter atteinte aux règles de concurrence libre et loyale et de non-discrimination. Les données seront communiquées sous forme agrégée respectant le secret statistique.

• Le coût financier

Cette convention bilatérale rentre dans le cadre d'une rémunération fixée par la Commission de Régulation de l'Energie comme stipulé dans la convention cadre de coopération :

- année 2014 : fourniture des données pour 5 années entre 2009 et 2013 → 5 400€
- année 2015 : fourniture des données pour l'année 2014 → 3 400€
- année 2016 : fourniture des données pour l'année 2015 → 3 400€

Soit au total 12 200€ sur 3 ans, pour 7 ans de données de consommation et de production d'électricité en Cornouaille.

Le conseil d'administration est invité à approuver les deux conventions avec ErDF et à autoriser le président à les signer.